

--

TOTALE

PARTIELLE

- en vertu de:  Loi sur la protection sanitaire des animaux (chapitre P-42, a. 55.15)  
 Loi sur la transformation des produits marins (chapitre T-11.01, a. 45, par. 5)

Nom et adresse du responsable	Numéro de dossier
-------------------------------	-------------------

Vu la saisie \_\_\_\_\_ pratiquée le 

année	mois	jour	

 \_\_\_\_\_  
(numéro du procès-verbal)

en vertu de la Loi ci-haut mentionnée, de \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
(animaux, produits, objets, équipements)

alors détenus par \_\_\_\_\_  
(nom et adresse)

actuellement sous la garde de \_\_\_\_\_  
(nom et adresse)

Vu que, depuis la date de la saisie et après vérification, il se révèle que, à l'égard de ce qui est énuméré ci-après:

- les animaux , produits , objets  ou équipements  sont conformes à la Loi;  
 le propriétaire , le possesseur  ou le gardien  s'est conformé à la Loi;  
 le délai prévu à la Loi pour intenter la poursuite s'est écoulé;  
 ce qui a été saisi doit être remis en vertu d'une autre loi;

En conséquence, mainlevée de la saisie est accordée quant aux \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
(animaux, produits, objets, équipements)

Fait en 3 exemplaires à \_\_\_\_\_ le 

année	mois	jour	

 \_\_\_\_\_  
(endroit)

\_\_\_\_\_  
(signature de la personne autorisée)

\_\_\_\_\_  
(adresse)

\_\_\_\_\_  
(téléphone)

\_\_\_\_\_  
(télécopieur)